

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Île-de-France
et gendarmerie
pour la zone de défense
et de sécurité de Paris

**Décision n° 14763 du 11 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris**

NOR : INTJ1301044S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Île-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 6966 du 24 janvier 2013 (NOR : INTJ1300394S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2013:

Demeure, Thiéry	Nigend : 118 118	Numéro de livret de solde : 5 191 330
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2013:

Perriraz, Raphaël	Nigend : 178 770	Numéro de livret de solde : 8 029 466
Szczépanski, Antoine	Nigend : 122 803	Numéro de livret de solde : 5 243 896

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2013:

Riguet, Fabien	Nigend : 173 805	Numéro de livret de solde : 8 031 379
Vercleyen, Alan	Nigend : 219 225	Numéro de livret de solde : 8 071 832
Dubos, Matthieu	Nigend : 240 019	Numéro de livret de solde : 8 087 591
Laurac, Jean-Michel	Nigend : 226 649	Numéro de livret de solde : 8 084 562
Messerli, Saïd	Nigend : 245 731	Numéro de livret de solde : 8 088 934

Fait le 11 février 2013.

*Le général de division,
commandant par suppléance
la région de gendarmerie d'Île-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Paris,*

F. ESPINASSE